

Bien en chaire ? L'accès des femmes au ministère pastoral à Genève

Lauriane Savoy

Département d'histoire générale

Dans le cadre général des études sur l'histoire du travail des femmes, à la croisée entre histoire sociale et histoire religieuse, il est une profession un peu particulière à laquelle on peut s'intéresser : celle de pasteur, profession publique, profession d'autorité s'il en est. Il s'agit d'un métier qui était, jusqu'à il y a quelques décennies, interdit aux femmes, tout comme la prêtrise du côté catholique, qui l'est encore. On peut donc se demander pourquoi elle s'est ouverte à la gente féminine, dans quels débats, selon quelles décisions, prises par qui et dans quel contexte. En réalité, cela a été un processus, entrant forcément en résonance avec la *politique des petits pas* souvent invoquée pour parler de progrès social en Suisse, notamment sur le suffragisme. Les quelques articles généraux sur la question¹, davantage tournés vers les Eglises françaises, ainsi que les ouvrages abordant plus globalement les relations entre femmes, féminisme et protestantisme² doivent être complétés par des recherches plus circonscrites géographiquement³. Le cas de Genève et de son Eglise protestante, instituée par Calvin lui-même, nécessite d'être étudié, les Eglises protestantes étant organisées au niveau local (en Suisse : cantonal), indépendantes les unes des autres, bien qu'étant reliées au niveau fédéral et international. Une étude spécifique sur le cas genevois a un intérêt d'une part parce qu'il est exemplaire, Genève étant le berceau de la Réforme

¹ Willaime 1996,1997, Millet 1996.

² Baubérot 1991, Käppeli 1990, Lautman 1997, Parmentier 1995, 1999, 2010.

³ Haag 1997, Clivaz 2014.

calviniste, diffusée dans le monde entier; d'autre part pour pouvoir comparer avec le cas d'autres Eglises locales et pouvoir construire une histoire globale du protestantisme, et du rapport entre le religieux et le genre.

Pour étudier cette question, relevant de l'histoire relativement récente, les sources à disposition sont variées : les archives, autant celles de l'Université de Genève, dont la faculté de théologie forme les pasteurs, que celles de l'Eglise protestante, et d'autres encore ; mais aussi des entretiens avec des femmes ayant été pasteures, des pionnières, plus ou moins militantes, ayant toutes une histoire singulière ; des entretiens, également, avec leurs collègues masculins et des paroissiens et paroissiennes qui les ont côtoyées.

Au moment de la Réforme, au 16^{ème} siècle, Calvin et Luther prônent le sacerdoce universel, qui met à bas la frontière entre les prêtres et les fidèles. Chacun, chacune peut avoir une relation directe avec Dieu. Les pasteurs sont simplement des personnes ayant fait des études de théologie, étudié la Bible en profondeur, dans le texte original, en hébreu et en grec, des hommes devenus capables de faire de l'exégèse. Mais ces études sont réservées aux hommes. C'est généralement le cas jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle. Par ailleurs, des extraits bien choisis des épîtres de Paul ont longtemps constitué un mur infranchissable pour les femmes ayant des velléités de prêcher en public, d'avoir une parole publique, qui fasse autorité. Des exemples de femmes qui prêchent existent néanmoins : chez les Vaudois du Piémont, mais aussi en France, pendant les guerres, lorsque les pasteurs hommes ne sont plus disponibles. Des femmes sont aussi devenues pasteures aux Etats-Unis bien plus tôt qu'en Europe : Jarena Lee, par exemple, dès les années 1820, au sein de l'Eglise épiscopale méthodiste africaine⁴, ou encore celle qui se voit plus souvent qualifiée de première femme pasteure, Antoinette Brown, consacrée en 1853 au sein de l'Eglise congrégationaliste.

⁴ Andrews 1986.

En Suisse, c'est entre la fin du 19^e et le début du 20^e siècle que les femmes font leur entrée dans les universités⁵.

L'Institut des ministères féminins, 1917 - 1966

En faculté de théologie, à Genève, la première mention de l'immatriculation de femmes date de 1917. Confronté à la question de l'irruption des aspirantes théologiennes, le Consistoire, organe législatif de l'Eglise nationale protestante de Genève, décide la même année de la création d'une formation de 2 ans aboutissant à un certificat d'études bibliques. Cela provoque des débats, les uns craignant l'arrivée de pasteurs au rabais, ou demi-pasteurs, les autres plus pragmatiques, plaidant qu'une demi-formation est mieux qu'aucune formation, et que les femmes ont bien le droit d'en recevoir et de voir leurs compétences valorisées, pour elles mais aussi pour le bénéfice de l'Eglise. Le contexte de guerre est aussi très présent : les communautés réformées françaises manquent de pasteurs, des femmes les remplacent, et le besoin de formation est pressant. Genève pourrait leur être fort utile, et c'est d'ailleurs ce qui se passera : un nombre important d'étudiantes viendront de France pour se former à Genève.

Au départ, cette formation est ouverte aux deux sexes. Plusieurs cours sont communs à la faculté de théologie, à l'exception notable des cours de langues anciennes, réservés aux étudiants en licence. Aux deux années d'études s'ajoutent rapidement une année de stage, couronnée par un diplôme. Dès 1925, cette formation a pour cadre le nouvel Institut des Ministères féminins, et devient donc l'apanage des femmes. Les diplômées ne peuvent pas être pasteures, puisque c'est toujours la licence qui est requise, mais par exemple assistantes de paroisse, soit essentiellement s'occuper du catéchisme.

⁵ Bielander 1988.

Lorsqu'on se penche sur la trajectoire de ces femmes a posteriori, on constate que certaines sont bien devenues assistantes de paroisse rémunérées ; d'autres ont toujours œuvré bénévolement dans leur paroisse ; une partie d'entre elles ont épousé des pasteurs et les ont secondés ; d'autres sont devenues missionnaires et ont séjourné sur d'autres continents ; certaines ont utilisé leur formation comme un tremplin vers le travail social, ou la formation d'adultes. Enfin, d'autres sont finalement devenues pasteures, après de longues années de travail au sein des Eglises, et une reconnaissance de leur expérience ou un complément de formation pour obtenir la fameuse licence en théologie qui leur faisait défaut.

Leur bref passage dans cet Institut a été une expérience importante, et celles d'entre elles qui vivent toujours sont encore regroupées en association des anciennes. L'IMF a fonctionné jusqu'en 1966, avant d'être dissout dans l'Institut de théologie appliquée.

Dès le départ, certaines femmes ne veulent pas de la formation plus courte et partielle dispensée par l'IMF. Elles tiennent à s'inscrire à la faculté de théologie, et à se frotter aux langues anciennes, pendant 4 ans. Pendant la deuxième année d'étude menant à la licence, les étudiants peuvent s'inscrire comme proposant, à savoir remplaçants de pasteurs de campagne pour les cultes. Les premières étudiantes s'en abstiennent, mais l'une d'entre elles, Marcelle Bard, franchit le pas en 1927. L'Eglise est alors contrainte de prendre une décision rapide, pour répondre à la demande de cette aspirante théologienne.

Le Consistoire débat donc à quatre reprises de la question du pastorat féminin. Après des discussions nourries, il décide, à une écrasante majorité, d'octroyer aux femmes le droit de devenir pasteures auxiliaires, à savoir pasteures comme les hommes, avec les mêmes prérogatives, mais sans pouvoir être élues par les paroissiens comme eux, et donc dans l'incapacité d'avoir la charge d'une paroisse seules. Le célibat a bien failli être une condition au pastorat féminin, mais il ne passe finalement pas la rampe à Genève, trop contraire aux

fondements mêmes de la Réforme. La Constitution de l'Eglise ayant été modifiée, les fidèles doivent aller aux urnes pour entériner ce changement. Ils se prononcent en décembre 1928 à une large majorité pour le pastorat féminin auxiliaire.

Marcelle Bard reçoit la consécration une année plus tard au temple de Carouge, officialisant ainsi son ministère pastoral. Elle est aumônière adjointe à l'Hôpital de 1930 à 1969, mais aussi pasteure à la paroisse de la Servette, dans le secteur ouvrier de Cité-Vieuses, de 1933 à 1969⁶, partageant donc son travail en deux mi-temps. Divorcée, elle n'a pas eu d'enfant, et a déclaré que la maternité était incompatible avec le ministère pastoral⁷. Elle a dû attendre quatorze ans pour être acceptée au sein de la Compagnie des pasteurs, regroupant les ministres genevois. Entre les années 30 et la fin des années 50, cinq femmes en plus de Marcelle Bard sont consacrées. Mais ce sont les années soixante et septante qui voient l'ouverture sans restrictions des Eglises réformées françaises et suisses au pastorat féminin.

La première femme pasteure de Genève est la fille d'un professeur de théologie. D'autres théologiennes de cette première génération sont issues de familles de pasteurs. Le milieu dans lequel elles ont grandi n'est indubitablement pas sans importance dans leur choix d'études et de carrière. Par ailleurs, un féminisme protestant, lié au mouvement abolitionniste, s'est développé dans la haute société genevoise et romande entre la fin du 19^e siècle et le début du 20^e siècle. Il a probablement constitué un terreau fertile à l'encouragement de l'accès des femmes à de nouvelles professions⁸.

⁶ Jakubec 2005.

⁷ Jakubec 2005.

⁸ Käppeli 1990.

Le tournant de 1968

A Genève, la Constitution de l'Eglise est modifiée dans un sens plus strictement égalitaire en 1968, à une majorité populaire frisant l'unanimité. Les paroisses à un seul pasteur peuvent désormais faire appel à une femme, élue par les fidèles. La même année, pour la première fois, c'est une femme qui est élue à la tête du vénérable Consistoire. Mais la question du pastorat féminin est quelque peu éclipsée par celle des ministères en général, bousculée par de jeunes pasteurs contestant le piédestal sur lequel leur fonction est encore placée. Ils s'inscrivent en plein dans leur époque de remise en question, et d'aspiration à davantage de liberté et d'égalité. Ils revendiquent le droit de ne pas être consacrés, restant au même niveau que l'ensemble des fidèles, participant avec eux au service de Dieu. Le *Manifeste des 22*⁹ fait grand bruit et les femmes n'ont pas de difficulté particulière à obtenir le pastorat de plein droit la même année, à trois ans de l'obtention du suffrage politique au niveau fédéral, et neuf ans après son acception au niveau cantonal.

Néanmoins, des pionnières affirment que les premières femmes pasteures ont eu de grosses difficultés jusqu'au début des années 80. Plus que les réactions négatives des paroissiens, qui étaient rares, c'était davantage l'attitude de certains collègues qui leur rendait parfois la vie impossible. Les premières femmes pasteures ont également eu parfois de la peine à accéder à la tâche d'administrer les sacrements, et ont dû se contenter de la prédication, celle-ci étant néanmoins au cœur du culte réformé. Par ailleurs, la première génération de femmes pasteures était plutôt constituée de célibataires, souvent l'ayant été par choix, alors que les suivantes se sont ouvert la possibilité de se marier et d'avoir des enfants, de vivre en concubinage, ou d'afficher son homosexualité. Les choses ont évolué progressivement, notamment à l'impulsion de pasteures plus ou moins féministes, animant des groupes de soutien et de réflexion théologique entre femmes, dans les années 80 et 90.

⁹ Halter 2002.

La proportion d'étudiantes à la faculté de théologie a progressivement augmenté. En 1979 elles en formaient un tiers ; elles ont dépassé la moitié en 1999. On est loin de cette proportion du côté du corps professoral. En revanche, les femmes font peu à peu leur place aux postes de direction au sein de l'Eglise. En 2001, le modérateur de la Compagnie des pasteurs et des diacres, aussi appelé le pasteur des pasteurs, est une femme pour la première fois, en la personne d'Isabelle Graesslé, élue par ses pairs. La féminisation de cette fonction chargée de symbole, puisque le premier modérateur était Jean Calvin, a marqué les esprits.

Aujourd'hui, un tiers de la soixantaine de pasteurs de l'Eglise protestante de Genève sont des femmes. Le débat n'est pas clos : d'un côté, on apprenait en septembre dernier que c'étaient trois femmes qui avaient remporté le concours de prédication organisé par la Fédération des Eglises protestantes de Suisse ; et d'un autre côté, le président de cette même FEPS, Gottfried Locher, lançait un pavé dans la mare en novembre en liant la baisse de fréquentation des temples à la féminisation du métier de pasteur. Ces déclarations ont provoqué une volée de bois vert chez les pasteurs suisses-allemands, hommes et femmes, et chez des étudiants en théologie¹⁰, suivis par des paroisses romandes. Pourtant, un pasteur de Dübendorf emboîtait le pas à Gottfried Locher au début de mois de janvier, critiquant la qualité des cultes célébrés par des femmes¹¹.

En ce qui concerne les pasteurs, l'égalité des droits est acquise au sein des Eglises protestantes suisses, mais le nombre croissant de femmes pasteures n'est donc pas sans provoquer de remous aux relents misogynes, et l'égalité effective reste souvent un vain mot dans les instances dirigeantes. Quant à d'autres Eglises, y compris celles issues de la Réforme, certaines maintiennent toujours la porte fermée aux femmes souhaitant être

¹⁰ <http://protestinfo.ch/201412167228/7228-lettre-ouverte-pour-defendre-les-femmes-pasteures.html#.Vbt8JXihg1w>

¹¹ <http://www.lematin.ch/suisse/denoncent-eglise-nanas/story/26018638/print.html>

pasteures. La dernière décision dans ce sens a été prise au début du mois de juillet par la conférence générale de l'Église adventiste du septième jour, réunie aux États-Unis.

Comme souvent, les droits acquis par les femmes dans une société sont questionnés, remis en question, alors que les Églises chrétiennes d'autres confessions refusent toujours de considérer les femmes comme les égales des hommes, s'appuyant sur certains versets bibliques suivis à la lettre et sur la prétendue complémentarité voire hiérarchie naturelle entre hommes et femmes, ces dernières n'étant soi-disant pas aptes à assumer une fonction de prêtrise. La question est donc loin d'être close, et son histoire demande à être mieux développée et connue.

Ce sujet parfois polémique est depuis peu également abordé sous l'angle de l'humour dans une web-série suisse romande d'inspiration autobiographique portée par une pasteure comédienne et son mari comédien : « Ma femme est pasteure »¹². Une inversion des rôles traditionnels en forme de clin d'œil, destiné à donner une autre image des Églises.

Bibliographie

- ANDREWS, William L. (éd.), 1986, *Sisters of the spirit : three black women's autobiographies of the nineteenth century*, Indiana University Press, Bloomington, 1986.
- BIELANDER, Thérèse, *L'accès aux femmes à l'université et leur entrée dans les professions supérieures (1872-1939)*, Mémoire de licence, Université de Genève, Faculté des Lettres, département d'histoire générale, Genève, 1988.
- CLIVAZ, Claire, 2014, « Femmes pasteurs : une mémoire à gagner au présent. Pfarrerrinnen : Gegenwart zu vergewissern », *Interpares* 4, pp. 10-13.
- HALTER, Didier, 2002, *Ministère pastoral et théologie, identité personnelle et identité de fonction*, Faculté Autonome de Théologie Protestante de l'Université de Genève, thèse n°586.

¹² www.mafemmeestpasteure.ch

- JAKUBEC, Joel, 2005, « Marcelle Bard », in DEUBER ZIEGLER, Erica (dir.) et al., *Les Femmes dans la mémoire de Genève, du XVe au XXe siècle*, Genève, éd. Suzanne Hurter, pp. 245-246.
- KÄPPELI, Anne-Marie, 1990, *Sublime croisade : éthique et politique du féminisme protestant, 1875-1928*, Carouge, Zoé.
- MILLET, Martine, 1992, « Le ministère pastoral des femmes dans le protestantisme français », in DELUMEAU, Jean (dir.), *La religion de ma mère, Le rôle des femmes dans la transmission de la foi*, Paris, Cerf, pp. 343-362.
- PARMENTIER, Elisabeth, 1998, *Les filles prodiges, Défis des théologies féministes*, Genève, Labor et Fides.
- , 2010, « Les théologies féministes sont-elles encore un défi pour les Eglises ? », in FAMEREE, Joseph, et al., *Le christianisme est-il misogyne ? Place et rôle de la femme dans les Eglises*, Bruxelles, Lumen Vitae, pp. 11-31.
- WILLAIME, Jean-Paul, 1996, « L'accès des femmes au pastorat et la sécularisation du rôle du clerc dans le protestantisme », in *Archives de Sciences sociales des Religions*, 95 (juillet-septembre), pp. 29-45.
- , 1997, « Les femmes pasteurs en France : socio-histoire d'une conquête », in *Ni Eve ni Marie, luttres et incertitudes des héritières de la Bible*, LAUTMAN, Françoise (éd.), Labor et Fides, Genève, pp. 121-140.